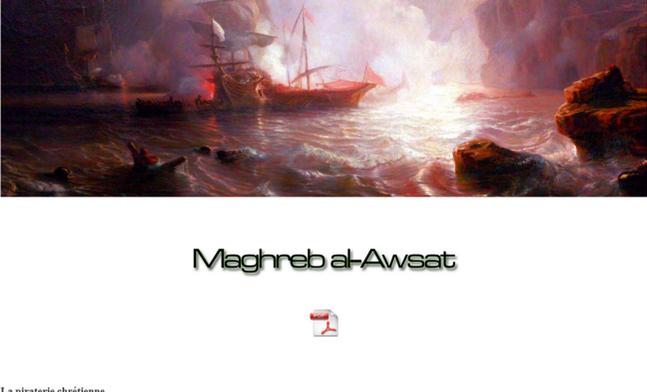


[Home](#)
[Index](#)
[Chrono](#)
[About](#)
[Links](#)



Maghreb al-Awsat



La piraterie chrétienne

La piraterie fut pratiquée depuis l'Antiquité et durant le Moyen Age, exclusivement par les pays européens et particulièrement du Xe au XVI^e siècle tandis que les barbaresques qui pratiquaient le *Jihad* naval et appelés à tort « pirates », n'apparaissent qu'à partir du XVI^e siècle. Ces derniers, qui n'étaient pas des pirates, furent tout d'abord une contre mesure aux incessantes attaques des croisés qui menaçaient les côtes d'Afrique du Nord car après avoir chassés les Musulmans d'Andalousie, les Espagnols occupèrent plusieurs villes du littoral africain et menaçaient les contrées où ils enlevaient des populations chréles qu'ils revendaient comme esclaves sur le marché européen.

Ce sont donc les pirates croisés qui montrèrent donc aux Musulmans le chemin à suivre en brûlant leurs villes, en tuant les « Infidèles », en détruisant leurs navires, en pillant leurs ports, en ravaquant leurs côtes et en ridiculisant les Musulmans en captivités pour finalement les vendre comme esclaves. Vous savez que les micréants ont toujours excellés dans le mensonge^[1] particulièrement envers les musulmans, et dans la durée de leurs actions et ce jusqu'à nos jours, vous n'avez qu'à lire leur média. Et le comble, c'est que les pirates européens furent auréolés de gloire et décifés comme des héros tandis les Musulmans qui se défendaient étaient assimilés à de vulgaires brigands (heureusement que le terme de « terroriste » n'existait pas à l'époque sans quoi ils n'auraient pas manqués d'être ainsi qualifiés !) et si les micréants s'indignaient sur le sort des captifs chrétiens, ils se laissent jamais apparaître qu'ils avaient faits des captifs musulmans et si au XVII^e siècle, ils eurent droit à Abou Ghraib et Guantanamo et vous avez tous vu les indicibles photos, autant vous dire que les musulmans ont dû endurer les pires traitements

Voici un poème de Malherbe dans une ode au roi Henri IV très explicite sur le sujet ou il vante la piraterie chrétienne :

« Tantôt nos naïres, braves
De la dépouille d'Alger,

Viennent les Maures esclaves
A Marseille déchargé ;

Tantôt, riche de la porte
De Tunis et de Biserte,

Sur nos bords étaient
Le coton pris en leurs rives,

Que leurs pucelles captives
En nos maisons fléoront^[2] »

L'historien belge Charles Verlinden, auteur d'un excellent travail sur les esclaves musulmans du Midi de la France et sur l'esclavage en Europe au Moyen Age écrit : « La guerre de course et la piraterie suivent une évolution parallèle à la traite (des esclaves). Plus le commerce se développe, plus il y a - même et surtout en pays chrétien - des pirates pour s'emparer des cargaisons et pour razzier les pays d'où elles proviennent. Ce sont surtout les vaisseaux des états musulmans ou orthodoxes qui sont leurs proies habituelles. Ce sont aussi les côtes de ces mêmes pays qu'ils pillent le plus volontiers. »

Vous trouverez sur le site Cathéens de la Méditerranée^[3] « l'esclavage en Méditerranée à l'époque moderne », une mine d'informations sur le sujet particulièrement un texte de l'universitaire algérien Moulay Belghamisi intitulé « Course et contre-course en méditerranée ou comment les algériens fombraient en esclavage » dont voici un extrait. Pour les références veuillez visiter la page en question.

Début de citation.

« Trois siècles de luttes acharnées, de gueres meurtrières et d'atrocités entre une jeune Régence active et entreprenante à ses débuts, et la plupart des nations maritimes d'Europe mues par des préjugés antimusulmans, un esprit de croisade et des appétits politico-économiques, engendrèrent toutes sortes de heurts et de malheurs. Aux milliers de morts de part et d'autre, de disparus en mer, s'ajouta le pillable lot de captifs.

C'est ainsi que dans de nombreux Etats chrétiens (Portugal, Espagne, France, Angleterre, Etats italiens, Malte et jusqu'à l'ancienne Russie) représentant une chrétienté militante, des milliers d'Algériens tombèrent aux mains de leurs ennemis et curent les affres de l'esclavage.

Peut-on connaître dans le détail les circonstances de leur capture ?

Longtemps, la non-exploitation des sources appropriées rendit difficile toute tentative de tirer de l'oubli le drame qui les frappa.

Les côtières occidentales ont fait de l'esclavage en Méditerranée l'apanage des seuls Musulmans. Et tout a été dit et redit sur les malheurs des Chrétiens retenus à Alger, Tunis ou Tripoli. Consuls, prêtres, voyageurs, chroniqueurs et captifs ont multiplié les récits sur « l'enfer » de Barbarie. Par contre, le sort des Musulmans enlevés et condamnés à la galère ou aux travaux forcés fut à peine effleuré ou timidement décrit.

Pourtant, les nombreux documents d'archives, souvent inédits, les témoignages, les correspondances, les traités conclus avec Alger font mention de la tragédie vécue par les captifs musulmans.

Concernant la capture quatre zones de dangers guettaient les Algériens :

- L'enlèvement sur leur propre littoral.

- La chasse organisée sur mer.

- Les risques des côtes et ports européens.

- Les incessantes batailles navales.

I - L'enlèvement des rivières

Procédé classique et ancien ! Bien avant l'arrivée des Turcs au Maghreb central, les nombreuses incursions chrétiennes sur les littoraux étaient un moyen aisé et peu risqué d'acquérir des esclaves, afin d'alimenter les marchés spécialisés ou les galères.

Le voyageur musulman 'Abdel Bassat Ibn Khalal visita le pays en 1664. Il fut amené à Tlemcen, onze Francs capturés sur la côte de Jounan. Ils s'y étaient rendus à bord d'un vaisseau afin de piller et razzier les rivières. Ensuite, il prit le bateau d'Oran vers Tunis. Mais les vicissitudes de la navigation obligèrent les passagers à descendre à Bougie. Ecoutez le récit de l'auteur :

« Nous y trouvâmes, dit-il, des Berbères qui, à notre vue, prirent la fuite, croyant que notre bateau était celui des corsaires chrétiens qui venaient volontairement et par ruse, chargé de vêtements pour s'emparer des Musulmans »

Lors de la première occupation d'Oran, quand la dynastie des Bari Zayyan agonisait, les pirates espagnols pourchassaient les Maghrébins de la cité. Dans une lettre au Corégidor d'Oran, Moulay 'Abdallah se plaignait que : « des Maures qui ont été faits prisonniers par les gens de Carthagène ne sont pas de Tabargine (petit village près de l'actuelle) et sujets du roi, ce que ce dernier attestera par écrit, signé de sa main et s'il le faut, en donnant sa parole royale ».

Chaque année, l'Ordre de Malte « amait une douzaine de galères et opérait contre les côtes non défendues ».

Alonso de Contreras fut un chasseur d'esclaves et de butin. Ses confessions montrent qu'il écumait les rivages du Maghreb et du Proche-Orient - il s'en vantait sans rougir : « Nous y fîmes tant de prises que ce serait long à compter; l'on revint, dit-il, tous riches... Nous y fîmes d'incroyables voleries sur mer et sur terre ».

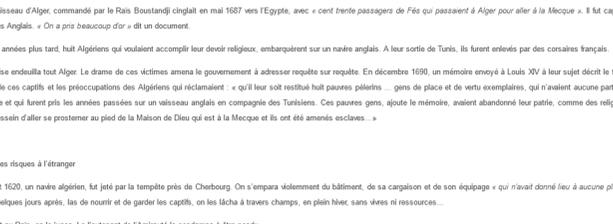
Juan Rey, patron de barque de La Ciotat, longeant le littoral algérien, enleva en 1563 une vingtaine d'habitants et s'en alla les vendre à Gênes comme galériens.

Au XVII^e siècle, les coups de main se multiplièrent. En 1607, les chevaliers de Saint Etienne se rebattaient sur Bône et s'emparèrent d'un riche butin et de deux cents rivières. Puis en 1611, une flotte, sous les ordres du Marquis Santa Cruz, ravagea l'île de Kerkennah et, en revenant, incendia la ville de Djel, arrachant des dizaines de citadins à leurs foyers.

La liste des corsaires capturant des Musulmans est longue. Le Sieur Piquet commandait Bastion de France, près de la Calle. En 1698, pour se soustraire à ses devoirs envers le gouvernement d'Alger, « il fit armer ceux qui péchaient le corail, chargea si diligemment ce qu'il avait de meilleur dans la place... avec cinquante Mores » qu'il partit vendre à Lixoune aux galères de Toscane.

« Le commandant Gideon de Villea a capturé en pleine mer et amené ici un navire turc de qualité, équipé de 32 pièces. A bord se trouvaient 250 turcs et environ quarante esclaves. Les Turcs seront vendus pour le remboursement des frais et, en plus, pour le butin des officiers et matelots. Avant-hier, les esclaves chrétiens sont partis à bord d'un navire hollandais qui allait de Venise à Amsterdam ».

Parlant des habitants de Majorque, Dancour disait qu'ils sont « tous bons matelots, corsaires et grands voleurs, écumant continuellement les côtes de Barbarie d'où ils enlèvent quantités d'esclaves ». En effet, la course chrétienne s'élevait d'Oran à la Calle. Les razzias concernaient les endroits mal défendus. Le valencien Juan Canete, Maître d'un brigantin de quatorze bancs, basé à Majorque « amait de nuit, y ramassait les Musulmans qui dormaient sous les remparts ».



II – La capture en mer

Le pétri majeur pour les matres et les passagers était d'être entérés en mer. Une rencontre inattendue, un abordage réussi et voilà la fin de la liberté et le commencement d'une ère de tourmente et d'enfer ! Les corsaires chrétiens, très actifs, sillonnaient la Méditerranée et l'Atlantique.

Cette chasse en mer permettait à l'Europe et plus particulièrement au Roi de France, de pourvoir ses galères en rameurs. Si, en vingt-sept mois, Louis XIV ne put acheter que 257 galériens, ses vaisseaux mirent la main, en deux mois de croisière, sur 241 captifs. Peu importaît leur âge ! Muġammad Ibn 'AbderRahmane d'Alger, matricule 3663, avait dix ans... Un de ses compagnons d'infortune en avait soixante-deux-neuf !

Les pélerins n'échappaient pas à ces captures, sur leur route vers Alexandrie. En effet, il partait annuellement, deux ou trois bâtiments, chargés de fidèles, malgré les risques de l'entreprise.

Un vaisseau d'Alger, commandé par le Rais Boustanjji cinglaît en mai 1667 vers l'Egypte, avec « cent trente passagers de Féé qui passaient à Alger pour aller à la Mecque ». Il fut capturé par les Anglais. « On a pris beaucoup d'or » dit un document.

Deux années plus tard, huit Algériens qui voulaient accomplir leur devoir religieux, embarquèrent sur un navire anglais. A leur sortie de Tunis, ils furent enlevés par des corsaires français.

La prise endeuilla tout Alger. Le drame de ces victimes amena le gouvernement à adresser requête sur requête. En décembre 1690, un mémoire envoyé à Louis XIV à leur sujet décrit le triste sort de ces captifs et les préoccupations des Algériens qui réclamaient : « qu'il leur soit restitué huit pauvres pèlerins... gens de place et de vertu exemplaires, qui n'avaient aucune part à la guerre et qui furent pris les années passées sur un vaisseau anglais en compagnie des Tunisiens. Ces pauvres gens, ajoute le mémoire, avaient abandonné leur patrie, comme des religieux en dessais d'aller se prosterner au pied de la Maison de Dieu qui est à la Mecque et ils ont été amenés esclaves. »

III – Les risques à l'étranger

Début 1620, un navire algérien, fut jété par la tempête près de Cherbourg. On s'empara violemment du bâtiment, de sa cargaison et de son équipage « qui n'avait donné lieu à aucune plainte ». Quelques jours après, las de nourrir et de garder les captifs, on les lâcha à travers champs, en plein hêce, sans leurs ni ressources...

Quant au Rais, on le jugea. Le lieutenant de l'Amirauté le condamna à être pendu.

Rappelons qu'un traité de paix et de commerce avait été conclu le 21 mars 1619 entre la Régence et la France !

Le cas n'est pas isolé. Le 31 octobre 1689, à Palma, une tartane algérienne était retenue au lazaret, arraisonnée par les Majorquains. Les Musulmans (ils étaient 74 ans ordres de Mehmet Bibi, alias Robocafis) furent faits prisonniers.

La passivité ou la complicité française encourageait les assaillants. Les traités signés restaient souvent lettre morte.

En septembre 1716, un vaisseau français coula au fond dans un endroit peu profond du port de Syracuse. Il avait à bord 159 passagers musulmans (Turcs et Algériens) dont 26 femmes et enfants. Les Siciliens se saisirent de tout ce monde et de leurs biens...Voici une longue lettre envoyée par les captifs au Dey Bibi al le 27 janvier 1717

« Gloire à Dieu, le Tout puissant et le champ de croix... A notre roi et souverain maître, à nos seigneurs du conseil et à tous nos frères, les vrais croyants d'Alger, nous vous certifions qu'étant sortis... du port d'Alger à bord du vaisseau français commandé par le capitaine Guillaume Aquillon nous amarrées à Tunis en bonne santé. Il s'y embarqua avec nous plusieurs personnes pour le Levant.

Nous mouillâmes dans peu de jours à Malte munis de lettres pour le consul français... Une tempête dans le golfe de Tibes... Nous priâmes le capitaine de cingler vers Tripoli que nous avions sous le vent ; mais il nous répondit que Malte ou la Sicile lui convenait également.

Enfin, après avoir battu les mers pendant 4 jours, nous abordâmes Syracuse. Nous formâmes un petit camp sur le rivage avec les voiles du vaisseau et nous abordâmes le pavillon blanc en signe d'amitié. Nous fîmes entourés d'une multitude de gens à pied et à cheval. Ils pillèrent tous nos effets et nous menèrent à Syracuse, puis à un endroit où on nous obligea à une quarantaine de quatre lunes (mois)

Nous fîmes ensuite partagés en deux compagnies et confinés pendant deux mois dans des châteaux forts séparés. Nous sommes présentement enfermés tous ensemble dans une maison où l'on a enregistré nos noms, nos qualités et lieu de naissance ».

Ceux qui ont de quoi payer une bonne rançon resteront ici, mais les indigents vont avir les galères en partage.

Quelle affligeante pensée que 159 Musulmans, outre 26 femmes ou enfants confinés ici dans l'esclavage ! Ceux de notre sexe pourraient supporter la servitude avec quelque fermeté : mais Seigneur ! Les femmes et les enfants réclament votre secours... Si vous qui êtes ici-bas notre roi et notre père, le leur procurez bientôt, vous devriez-vous responsable de tous les péchés qu'ils pourront commettre... »

A Syracuse vers la fin de Muharram, l'an 1129

Ibrahim Cheïf Ben Assam Muġammad ben Hajj Mustapha

'Al ben Ramdhène

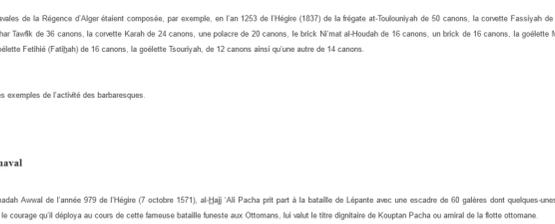
D'autre part, il faut signaler que, même dans les ports musulmans, les Algériens couraient le risque d'être pris. Un exemple, autre autres, suffira pour montrer l'extension du danger. En mars 1620, Porto Farino, un navire d'Alger armé de 6 canons y était entré. Il fut aussitôt attaqué et ses 63 matins embarqués sur la frégate française L'Aztre.

Fin de Citation

Quant à la nature des traitements cruels subis par leurs captifs, les délégués de la Croix visitant les bagnes du Sultan ottoman en 1670, se rendirent compte, que d'une manière générale : « l'esclavage turc est le moins rude de tous et qu'il vaudrait bien mieux tomber entre les mains du moindre bey des galères que du vice-roi de Naples^[4] ».

Quant au sort des incombribles captifs africains et Musulmans, acheminés durant des siècles vers l'Occident et les Etats Unis dans des régions, portugals, espagnols, français, hollandais, anglais, prussiens, danois, suédois, brésiliens, américains, quand la plupart d'entre eux ne finirent pas dans les ventres des prédateurs marins, ils furent affectés à des travaux de forçats et aux galères.

Cet esprit de croisade mue par des préjugés antimusulmans ainsi que l'avidité des biens engendrèrent toutes sortes de malheurs qui résultèrent en milliers de morts musulmans disparus au fond des mers et dont vous n'entendez jamais parler.



La marine de la Régence d'Alger

Durant trois siècles, la puissance marine de la Régence d'Alger joua un grand rôle dans l'histoire et imposa des tributs à la plupart des nations européennes dont les flottes étaient incomparable à celle des algériens et ce dès le onzième siècle de l'Hégire (six-septième) XVII^e siècle.

Du bois utilisé des forêts côtières, les Algériens construisaient un grand nombre de navires de toutes dimensions, et même des frégates dont la première sera construite en 1791.

La flotte de la Régence comprenait donc des galères, des shabak, des brico, des frégates, des galères, des grandes barques, des brigantins, des polacres, des caravelles, des shilyah, équipés d'un certain nombre de voiles différentes dont la fameuse voile arabe triangulaire inversée par les musulmans et appelée à tort pour voler le patrimoine scientifique des musulmans comme tant d'autres inventions) « la voile latine » qui leur permettait de naviguer contre le vent, ce qui était impossible à faire avec une voile carrée et qui équipa les galères, les tartanes, les felouques, les shabak, les boutres, et sera plus tard installée à l'arrière des vaisseaux à trois mâts.

Aussi équipés de 4 à plus de 50 canons certains de ces vaisseaux avaient pour noms, la Cité du Jihad, la Temeur des Mers, la Victorieuse, la Gazelle, l'Objet de la Protection Divine, la Victoire de l'Islam, les Grâces de la Voie du Salut, la Fortunée.

Comme les navires de la Régence voyageaient sur les eaux territoriales des autres nations, ils avaient besoins de documents délivrés par les ambassades qui mentionnaient leur pays d'appartenance, le type de navire, son armement ainsi que le nom de son commandant ou Rais.

Au début du règne ottoman, les barbaresques étaient privilégiés et autonomes avant d'être protégés par ces derniers et servaient leurs intérêts et un certains nombres furent même nommés amiraux des flottes ottomanes.

Les navires extrêmement rapides servis par des équipages parfaitement organisés, habiles et braves composés de matelots, de sous-officiers et d'officiers répartis en différents département tels que les chargés des vivres, de la soute aux poudres, de l'armement, les garde-magasin, les charpentiers, les timoniers, les voiliers etc., et la hiérarchie de l'état-major était ainsi composée : le commandant ou Rais, le second ou Bash Rais, le lieutenant ou Rais al-'Azah, le maître d'équipage ou Yagari, le quartier-maître et maître de manœuvre ou Qurduyan, le chef des canoniers, le secrétaire du commandant qui tenait et hétenait le recueil des signaux et le journal de bord ainsi que les capitaines de prises dont la mission était juste de conduire les bâtiments capturés.

Une compagnie de janisaires commandé par un Agha se trouvaît aussi à bord de chaque navires, chargés du service de la mosqueterie et ainsi, les corsaires de la Régence d'Alger franchirent les limites de la Méditerranée et explorèrent les routes de l'Islande, de l'Irde, de l'Amérique, des Caraïbes, des siècles avant Christophe Colomb comme nous le verrons à la fin de cet ouvrage.

Les forces navales de la Régence d'Alger étaient composée, par exemple, en l'an 1253 de l'Hégire (1837) de la frégate at-Toudounyah de 50 canons, la corvette Fassiyah de 40 canons, la corvette Mashar Taxfik de 36 canons, la corvette Karah de 24 canons, une polacre de 20 canons, le brick N'mat al-Houdah de 16 canons, un brick de 16 canons, la goëlette Mansour de 24 canons, la goëlette Feitihé (Fat'ah) de 16 canons, la goëlette Tsouriyah, de 12 canons ainsi qu'une autre de 14 canons.

Voici quelques exemples de l'activité des barbaresques.

Le Jihad naval

- Le 17 Journahah Anwal de l'année 979 de l'Hégire (7 octobre 1571), al-Hajj 'Al Pacha prit part à la bataille de Lépante avec une escadre de 60 galères dont quelques-unes de la marine algérienne et le courage qu'il déploya au cours de cette fameuse bataille fusteste aux Ottomans, lui valut le titre dignitaire de Kouptan Pacha ou amiiri de la flotte ottomane.

- En l'an 1026 de l'Hégire (1617), les Algériens attaquèrent l'île de Madère, enlevèrent jusqu'aux cloches des églises et emmenèrent 1200 esclaves. Ils firent aussi de grandes expéditions en Angleterre, en l'an 1040 de l'Hégire (1631).

- En l'an 1085 de l'Hégire (1674) deux corsaires brûlèrent le vaisseau garde-côtes du Portugal, armé de 36 canons et monté par 400 hommes.

- En 1105 de l'Hégire (1694), la corvette Nord Stard, commandée par le capitaine anglais Richard Devig, venant de Guinée et allant à Cadix fut prise par les Algériens.

- En l'an 1166 de l'Hégire (1763), le vaisseau français l'Assomption fut pris dans le détroit de Gibraltar par un corsaire algérien venant du cap Spartel. Le capitaine Priépaud mourut des suites de la bastonnade que le Dey lui fit administrer pour le punir de s'être défilé.

- En l'an 1191 de l'Hégire (1776), une gabarre de guerre espagnole fut prise par une barque de 20 canons et un shabak de 10 canons par Souleyman, capitaine d'une balancelle, et Hajj Muġammad, capitaine d'un shabak.

- En l'an 1206 de l'Hégire (1792), une flotte algérienne de 3 frégates et 2 shabak arrêta le vaisseau Le Mars, venant du cap Français et allant à Marseille. « Le capitaine se rendit à bord d'un des shabak, et le Rais le reçut en le traitant de chien, et lui disant qu'il méritait la bastonnade ».

- En l'an 1213 de l'Hégire (1799), le navire ennemi reçu en récompense un micréant et le second du navire.

^[1] Dieu Exalté le veut, je vous traduisais l'excédente oeuvre sur le sujet d'al-'Azah' in : « Le mythe du barbaresque maraudant et son but »

^[2] Malherbe « Ouvres », La Pléiade, p. 783 - Gallimard, 1971.

^[3] http://clem.revues.org/issue/19.html

^[4] Le Vireur La Croix, « Roisume universelle de l'Afrique ancienne et moderne », Lyon, 1768.